

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LES EVEQUES AGITATEURS.

Les nouvelles arrivées d'Irlande ont, pour les catholiques, une haute importance. Il y a un mois à peine qu'O'Connell a été emprisonné, et l'agitation, que l'on croyait calmer par cette rigoureuse mesure, a pris un aspect plus formidable qu'à aucune époque antérieure. L'empressement de la foule pour se rendre aux meetings de Conciliation-Hall, l'adjonction d'hommes influents qui, jusqu'à ce jour, s'étaient tenus à l'écart, les démonstrations des citoyens de toutes les classes, et, enfin, la hauteur à laquelle se maintient le chiffre des recettes de l'association, sont autant d'heureux symptômes qui témoignent des nobles sentiments de l'Irlande, et de la résolution bien prise par le peuple de ne rentrer dans le calme qu'après avoir obtenu ou arraché quelque importante concession.

Cette persévérance, cette ténacité nous donne d'autant plus d'espérance qu'elle repose sur la conviction d'un devoir à remplir et de l'obéissance due à l'Episcopat, qui vient de se mettre plus particulièrement à la tête du mouvement national. On se rappelle que, le jour de son incarcération, le grand agitateur écrivait aux Evêques pour les prier de vouloir bien exercer sur les populations confiées à leur zèle l'influence dont on allait le dépouiller, en lui ôtant la liberté et le droit de se faire entendre. La présence et la parole d'O'Connell étaient sans doute un frein puissant pour tenir les populations dans les limites de la légalité; mais le jour où la voix du libérateur a été étouffée, d'autres voix se sont élevées avec une autorité encore plus grande que la sienne pour apprendre aux Irlandais qu'ils n'étaient pas sans guides.

Les chefs spirituels de l'Irlande ont assumé, dès ce moment, la responsabilité que leur légua O'Connell. Chaque évêque est devenu, dans son diocèse, le chef de l'agitation; il a fait prêcher l'obéissance aux lois, tout en excitant l'enthousiasme pour la cause de la patrie. Le gouvernement anglais s'aperçoit, un peu tard, qu'en privant l'Irlande de son idole, il a donné au peuple des chefs qui réunissent aux qualités politiques un caractère sacré qui double leur puissance et leur donne une autorité sans bornes.

Les évêques irlandais, non contents de prendre des mesures pour répondre aux vœux d'O'Connell, ont cru devoir témoigner leurs sentiments d'admiration et de respect pour l'homme à qui les catholiques de la Grande-Bretagne doivent la liberté dont ils jouissent. Réunis en synode à Dublin, les prélats de l'Irlande ont formulé une prière spéciale pour être récitée dans toutes les paroisses tant que durera la captivité. Ils ont fixé ensuite un jour qui sera pour l'Irlande un jour de deuil et de pénitence afin de supplier le Tout-Puissant de jeter sur ce pays un regard de miséricorde.

Le 23 juillet sera pour les Irlandais une solennité religieuse. Des prières, des pénitences, des larmes seront offertes à Dieu par les Evêques, le clergé, les fidèles pour que le Ciel prenne en pitié les cruelles souffrances du peuple et le sorte que les ennemis de l'Irlande ont fait à O'Connell. Ces dispositions ont été prises à l'unanimité par les Evêques, qui se sont entendus pour donner à cette sainte manifestation la plus grande solennité possible. Voici la traduction de la prière pour O'Connell :

"O Dieu éternel et tout puissant! Roi des rois et souverain seigneur de toutes les puissances de la terre, daignez jeter un regard de compassion sur le peuple d'Irlande et mettre fin à ses souffrances. Donnez-lui la patience de supporter les privations sans exemple auxquelles il est exposé, et inspirez à ceux qui le gouvernent l'esprit de vérité, d'humanité et de justice. Unissez toutes les classes dans l'amour de la patrie, l'allégeance à notre souverain bien-aimé et la charité. Faites que nos législateurs décrètent des lois fondées sur vos Saints Commandements, et propres à rendre l'Irlande heureuse et prospère. Accordez à votre serviteur Daniel O'Connell, qui a travaillé avec tant de zèle et de persévérance à obtenir ces objets sacrés et qui est en ce moment retenu captif, les grâces nécessaires pour supporter avec résignation ces terribles épreuves; et, dans votre miséricorde, rendez-le, sain et sauf, à la liberté, pour la direction et la protection de votre peuple. Nous vous demandons ces grâces par Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Amen.

Ces révélations ont été communiquées à O'Connell par plusieurs prélats qui se sont rendus à la prison de Richmond. Cette députation comptait les archevêques de Tuam et de Cashel, les évêques d'Ardrigh, de Waterford, d'Elfin, de Raphoe, de Ferns, de Clogher et de Meath. Le *Freeman's Journal* annonce que tous les prélats, présents à Dublin, vont successivement célébrer les saints mystères dans la cellule de l'illustre prisonnier, qui reçoit de leurs mains la sainte communion.

Ces touchantes nouvelles rempliront de joie tous les catholiques, car il n'est pas possible de désespérer d'un peuple si fidèle à la religion de ses pères, si docile à la voix de ses pasteurs. Heureux évêques, à qui est confié le salut d'une nation digne des grâces que vous demandez pour elle! Heureux peuple au milieu de sa détresse, qui a su conserver pure la foi qui lui a attiré de si cruelles persécutions et de si longues souffrances!

Le caractère religieux que l'emprisonnement d'O'Connell a contribué à donner à l'agitation devient son plus sûr élément de succès, et l'obstacle contre lequel échouent toutes les tentatives de l'Angleterre. La prière brisera la puissance de ceux qui persécutent l'Irlande et la religion.

CORRESPONDANCES.

M. L'EDITEUR,

Jeudi, huit du courant, eût lieu à St.-Edouard une cérémonie religieuse aussi belle qu'imposante. J'en étais témoin oculaire et j'ai vu le faste et la magnificence qu'on a étalés en cette circonstance. En vérité les habitants de St.-Edouard, sont devenus dévots ou enthousiastes, les fêtes sont assez fréquentes chez eux et on dirait qu'ils tiennent à honneur de surpasser leurs voisins en magnificence. Mais il faut en attribuer le mérite et la gloire à Messire Perrault leur digne curé, si reconu par son zèle et qui n'épargne

point ses peines ni sa bourse pour tout ce qui regarde la majesté du culte religieux.

Il s'agissait de la réception des filles de la congrégation. Pendant les trois jours précédents ces jeunes vierges étaient en retraite sous la direction des Révérends Pères Baudrans et Lagier qui avaient été invités à cette fin.

L'église brillait cette fois d'une parure extraordinaire qui serait trop longue à détailler. On y remarquait surtout un baldaquin postiche, ornée de festons et de guirlandes et suspendu à la voûte comme par enchantement. A la place de la lampe était une grande couronne de verdure ornée de fleurs artificielles que l'on fit descendre au son d'une clochette au moment où la supérieure prononça ses vœux, comme marque de la virginité couronnée. Enfin, ce n'était partout qu'arcs de triomphe, berceaux de verdure, couronnes, guirlandes, pavillons etc. Nous ne disons rien des cérémonies de l'église, ce serait répéter ce qui a été dit si souvent et ce que personne n'ignore. Nous ne devons pourtant pas oublier de dire qu'on avait donné la forme d'ange à plusieurs jolis petits enfants qui jouèrent pareillement leur rôle et dont la pré-ence réjouissait surtout la leurs bonnes mères qui auraient voulu voir tous leurs enfants transformés en anges. La messe fut chantée par le Révérend Messire Marcoux, curé du Saint-St.-Louis, et un sermon éloquent et bien adopté a été prêché par le révérend Père Lagier qui a plus d'une fois exprimé pathétiquement les émotions qu'il éprouvait à la vue d'un spectacle si imposant. Il y avait un superbe pain bénit à dix étages présenté par les congréganistes, et une collecte a été faite en leur faveur. L'église était encombrée de monde, mais cela n'empêcha ni le recueillement et le silence le plus profond d'y régner; on voyait que la religion y exerçait son empire. Aussi la table sainte y fut environnée de plusieurs centaines de communians. L'éclat de la cérémonie était encore rehaussé par la présence de plusieurs membres du clergé: c'était, outre les messieurs déjà nommés, les Révérends MM. Bédard, Lapineau, Ricard de St. Marc, Plinguet et Vinet. Nous n'oublierons pas certainement M. Beaudry, élève du petit Séminaire de Montréal, qui exécuta les diverses parties du chant avec goût et précision. Il était accompagné seulement des demoiselles Beaudry, ses sœurs et de son frère, enfant de dix ans. Ce modeste orchestre ne mérita que des éloges, et quoique peu nombreux, il n'a pas laissé que de faire beaucoup de bruit et de charmer les oreilles des habitants qui entendaient pour la première fois chanter la messe en musique. Le tout fut terminé par une procession sur le terrain spacieux de l'église, au milieu de laquelle on voyait la statue de la Vierge élevée sur un boyard porté par les congréganistes, escortées de plusieurs autres jeunes filles portant de riches drapeaux et pavillons qui flottaient dans les airs, ouvrage des Dames de la Providence de Montréal.

Quoique cette communication n'intéresse nullement le public, cependant, M. l'Editeur, vous en ferez ce que vous voudrez, je me suis prêté volontiers à faire cette petite description pour complaire à mes amis.

UN TÉMOIN.

M. L'EDITEUR,

Le voyageur, ami de l'éducation, qui parcourt nos campagnes à cette époque de l'année, ne peut que jouir, en voyant les efforts et les succès qui couronnent de toutes parts les travaux littéraires de la jeunesse canadienne, soit dans les écoles élémentaires, soit dans les pensionnats plus avancés. Il y a vraiment une émulation simultanée qui fait croire à une régénération complète sous le rapport de l'instruction du peuple; car jusque dans le plus petit village, qui commence à peine à s'agglomérer, on remarque une école florissante; on signale un examen fréquent qui atteste la détermination que le cultivateur a prise de faire instruire son enfant et de l'élever pour la religion et pour son pays. Courage donc et bonheur à une si vivifiante pensée! Mais au milieu de ce grand nombre d'écoles primaires qui sont assurément honneur à leurs patrons, je dois, M. l'Editeur, vous mentionner tout particulièrement les nombreuses écoles de St.-Grégoire, paroisse du district des Trois-Rivières. Il y a là plus de douze écoles tenues sur le pied le plus respectable. Or c'était pour encourager autant que pour produire au grand jour le zèle de ses paroissiens, que M. le curé Harper organisait naguère un examen public et collectif de tous les écoliers de sa paroisse. On voyait donc réunis dans un même local, décoré pour la circonstance, plus de 600 enfants, répartis en différentes bandes et conduits par leurs Instituteurs et leurs Instituteuses, pour subir, sous les yeux de leurs parents et de leur infatigable pasteur, l'examen sévère qui devait attester leur

travail ou leur paresse. Eh bien, qu'en a-t-on jugé?—Le travail le mieux soutenu et le succès le plus brillant: tous ces enfants répondirent, avec une facilité étonnante, à toutes les questions qui leur furent adressées; les uns lisaient en français, les autres en anglais; ceux-ci répondaient sur la grammaire, ceux-là sur l'arithmétique; les plus jeunes déclinaient des noms, additionnaient des chiffres; les plus avancés analysaient les diverses parties du discours ou résolvaient les plus longs problèmes de l'arithmétique marchande; les uns vous racontaient l'histoire de leur pays, comme ils vous auraient redit leurs aventures contemporaines; les autres vous indiquaient le globe et vous montraient sur la carte les royaumes et les villes, aussi bien que s'ils y eussent déjà voyagé. Vraiment il y avait de quoi faire tressaillir de la joie la plus douce le cœur même de l'étranger. Combien donc devait être émue l'âme de la mère! Combien se dilatait le cœur du père et la satisfaction du pasteur!

Maintenant si l'on joint à cela l'exécution la plus naturelle, la plus heureuse de charmants petits drames qui venaient s'entremêler aux diverses matières classiques et délassaient le parterre, en même temps qu'ils moralisaient le public; si l'on ajoute les émotions de l'enfant et les jouissances du bienfaiteur ou de la bienfaitrice et des parents surtout, au moment où les beaux prix, don généreux du seigneur Kimbert, venaient récompenser la sagesse et le travail; on aura l'ensemble le plus véridique de cette charmante réunion où se confondaient tous les sentiments généreux, toutes les affections filiales, paternelles et religieuses. On put aussi calculer alors combien avait été active l'émulation de chacun de ces instituteurs qui savaient, longtemps à l'avance, que leur enseignement serait ainsi comparé, contrôlé et mis au grand jour. Il n'y a pas en effet de moyen plus compulsoire pour stimuler le zèle du maître et pour presser le travail de l'élève. Louange donc à l'expédient si efficace que M. le curé a su exploiter pour faire fleurir de plus en plus l'éducation parmi des paroissiens qui, tous les jours, bénissent mille fois la ciel de le leur avoir donné pour protecteur et pour père!

UN VOYAGEUR.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

ET SŒURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

On lit dans le *Canadien*:

L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, quelquefois improprement appelés Frères de la Doctrine chrétienne, est une société qui a pour fin l'éducation de la jeunesse, et surtout celle des artisans et des pauvres. Fondé en 1680, par le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, prêtre docteur en théologie et chanoine de Reims, cet institut fut autorisé par des lettres-patentes de Louis XV, et approuvé par une bulle du Saint-Siège en date du 26 janvier 1725. Il subsista en France jusqu'en 1792, époque de la suppression des congrégations religieuses dans ce pays. Rétabli de fait dès 1804, il fut reconnu légalement par le décret impérial du 17 mars 1808, portant organisation de l'Université; il forma un corps légitime dans l'état, et jouit de tous les privilèges attachés aux établissements d'utilité publique.

M. de la Salle, le fondateur de l'ordre, naquit à Reims le 30 avril 1651, institua les Ecoles Chrétiennes en 1680, et mourut à Rouen, en odeur de sainteté, le 7 avril 1719. Par un décret du 8 mai 1840, le Souverain Pontife lui donna le titre de vénérable, et ordonna les informations d'usage pour sa béatification. Son œuvre est une des plus belles créations de la charité chrétienne; inspirée par ces touchantes paroles de Jésus-Christ à ses apôtres, *Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum celorum*, elle est destinée à renouveler la face du monde en le régénérant par l'éducation chrétienne des enfants du peuple. Per-écutée, *usque ad mortem*, dans le pays qui la vit naître, à l'exemple de celui dont les sublimes sentiments en sont l'âme, elle est sortie glorieuse du tombeau, et commence à réchauffer de son feu divin les autres peuples. Déjà plus d'un million d'enfants sont réunies sous ses ailes dans les différentes contrées où elle a des ramifications, et le nombre s'en accroît de jour en jour.

Il y a deux sortes de Frères dans cet Institut; les uns sont employés à l'enseignement, et les autres au temporel des maisons. On n'y reçoit que des jeunes gens appartenant à des familles honnêtes, nés de légitime mariage, et jouissant d'une bonne réputation sous le rapport des mœurs, de la probité et de la piété chrétienne. On n'admet pas ceux dont les parents seraient grevés de dettes; ceux dont le travail serait nécessaire à la subsistance de leur famille; ceux qui auraient quelque infirmité habituelle, comme la vue trop courte, l'ouïe dure, etc.; ceux qui auraient quelque difformité ou infirmité naturelle et apparente. Appelés à vivre en communauté, ils doivent avoir un esprit bon et solide. Ceux qui se destinent à l'enseignement, doivent, en outre, posséder les connaissances requises à cet effet, ou, au moins, l'aptitude pour les acquérir. La probation est de deux ans, dont une année dans l'école ou dans un emploi temporel. Après ce temps les novices peuvent être admis à faire des vœux pour trois ans, s'ils le désirent; à vingt-cinq ans accomplis (et ordinairement après cinq ans de communauté), si l'état leur convient, et réciproquement, ils prononcent des vœux perpétuels.

Il y a des noviciats, pour la France, à Paris, rue du faubourg Saint-Martin, chef-lieu de l'ordre, à Lyon, à Avignon, à Toulouse, à Clermont-Ferrand, à Nantes et à Saint-Omer; pour les Etats Pontificaux, à Orvieto; pour le Piémont, à Turin; pour la Savoie, à Chambéry; pour la Belgique, à Namur; et pour le Canada, à Montréal.

Le noviciat de Montréal, ouvert en janvier 1838, compte déjà, nous croyons,

une quarantaine de sujets, tant frères que novices; et sur ce nombre il n'y a d'étrangers que huit frères venus de France pour fonder cet établissement si précieux. Mais peut-on qualifier d'étrangers, dans un pays, des hommes qui ont généreusement quitté leur patrie et traversé les mers pour venir s'y dévouer à une œuvre aussi méritoire que l'éducation des enfants du peuple, sans autre récompense ici-bas que la nourriture et le vêtement sur le pied le plus économique? Certes, s'il y a des hommes qui ont mérité le droit de cité parmi nous, ce sont bien ceux-là. Tous les autres sont de jeunes Canadiens.

Un citoyen de Montréal qui depuis longues années s'occupe constamment de recherches sur une foule d'objets d'une véritable importance pour cette province, entr'autres de matières statistiques relatives à l'éducation, vient de nous mettre entre les mains du *Aurore des Canadas*; des renseignements précieux relatifs aux progrès que fait l'instruction des enfants de Montréal, surtout des classes laborieuses, sous les soins des respectables instituteurs si bien connus maintenant parmi nous, les Frères des Ecoles Chrétiennes. Tous ceux qui connaissent la supériorité de leur mode d'enseignement sous tous les rapports ne pourront manquer de les lire avec le plus vif intérêt.

(On a vu ces renseignements: on se rappelle qu'il y avait 15 classes renfermant 1,550 élèves.)

Si aux 1,550 élèves des Ecoles chrétiennes de Montréal, on ajoute les 700 et plus de celle de Québec, ouverte il n'y a pas encore une année, on trouvera que déjà dans deux villes, plus de 2,250 enfants reçoivent l'instruction civile et religieuse dans ces établissements.

Mais les bienfaits des Frères ne se bornent pas aux villes qui ont le bonheur de posséder leur écoles. Depuis longtemps les amis de l'éducation sentaient le besoin d'écoles-modèles pour former des instituteurs primaires, et notre ancienne législature avait fait de vains efforts et dépensé des sommes considérables pour en doter le pays. Hé bien! en voilà d'excellentes et qui ne coûtent rien au trésor public. Déjà plus de quarante maîtres d'école de campagne sont venus passer quelque temps à l'école des Frères à Québec pour se mettre au fait de leur méthode d'enseignement, et nous savons que plusieurs l'appliquent avec succès dans leurs écoles. On n'exige aucune rétribution des maîtres qui suivent les classes dans ce but. Les Frères ont aussi déjà formé quelques élèves qui seraient d'excellents maîtres. Dans un avis inséré dans ce journal sous la date du 29 juillet, le Frère directeur en recommande un aux paroisses qui auraient besoin d'un instituteur, comme parfaitement en état de pratiquer leur méthode.

Une digne compatriote et contemporaine de la Salle, Mlle. Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal pour l'éducation des jeunes filles, animée du même esprit de charité, a fait pour les enfants de son sexe en Canada, ce qu'il a fait pour ceux de l'autre. Ce serait ici le lieu d'entrer dans quelques détails pour faire ressortir les bienfaits dont le pays est redevable à cet Institut, si le temps nous le permettait et si nous avions les matériaux sous la main. Mais il n'est pas un cœur canadien qui ne sache les apprécier ces bienfaits, et qui ne soit pénétré de reconnaissance et d'admiration pour ces pieuses filles qui, à l'exemple de leur fondateur, renoncent au monde où leur éducation et souvent leur naissance, leur fortune et leurs avantages personnels les appelaient à jouer un rôle distingué, pour se consacrer à l'œuvre de l'instruction de la jeunesse dans nos villes et jusqu'au fond de nos campagnes. Le beau monument dont la dédicace a été faite hier à Saint-Roch du plus éloquent que nous ne pourrions le faire combien sont appréciés leur sacrifice et les services qu'elles rendent à la patrie et à la religion.

Bien que contrariée par une averse de pluie, la cérémonie a été des plus imposantes. Avant la bénédiction solennelle du couvent, une grand-messe a été célébrée par Mgr. l'évêque de Sidney, et un sermon des plus éloquents qu'il nous ait jamais été donné d'entendre a été prêché par M. Billaudèle, sup. du Petit-Séminaire de Montréal, qui, arrivé un moment avant la messe, et parlant sans préparation, mais de l'abondance du cœur, raconta les impressions qu'il avait éprouvées, en traversant pour la première fois notre ville, à la vue de ces nombreux établissements de bienfaisance et d'éducation dont elle est redevable à la foi et à la charité chrétienne.

Nous n'entreprendrons pas d'esquisser le sublime tableau qu'il traça de la charité et des œuvres qu'elle inspire; nous sentons que pour rendre justice à ce morceau d'éloquence, il faudrait le reproduire en entier. L'orateur fut éloquent surtout lorsqu'il parla de son pays natal, la vieille France, et de cette couronne de charité qu'elle avait laissée tomber sur sa fille, la Nouvelle-France. Il émut son auditoire jusqu'aux sanglots en lui annonçant la mort de l'évêque de Nancy, cet apôtre de la charité, dont la voix semblait retentir encore du haut de la même chaire.

Mme. la supérieure de la Congrégation était arrivée le matin de Montréal, avec quatre autres sœurs et une trentaine de pensionnaires qui, placées dans le chœur au-dessus du sanctuaire, firent entendre de délicieux accords pendant l'office, et il fut fait une collecte qui produisit la jolie somme de \$26 et quelques schellings, et qui eût été sans doute plus fructueuse encore si une pluie battante n'eût empêché beaucoup de personnes d'assister à la cérémonie.

Après la messe, l'évêque, précédé d'un nombreux clergé, des religieuses, de leurs pensionnaires et d'une longue file de jeunes filles, se rendit de l'église au couvent pour le bénir. Deux cent sept enfants de la paroisse avaient fait leur première communion la veille, et les filles, qui étaient en grande majorité dans ce nombre, faisaient partie de la procession.

Mme. la supérieure nous a dit qu'il y avait déjà onze cents jeunes filles inscrites pour l'ouverture des classes qui se fera le 15 du mois prochain.

On lit dans le *Journal de Québec* :

Les jésuites aux Etats-Unis.—College de Georgetown.—Nous lisons, dans le *New-York Herald*, une longue et superbe description des exercices littéraires du collège de Georgetown et du magnifique repas donné, le même jour, par les pères Jésuites à la première société de Washington et des différentes parties de l'Union. Trois cents personnes, hommes publics et autres, ont pris place à ce banquet collégial et social, puisque toutes les religions et toutes les politiques s'y trouvaient réunies comme des étrangers qui se donnent en leur commune qualité d'hommes affectueusement et réciproquement l'hospitalité. Plus d'une fois les orateurs, en répondant aux saluts d'ordre, ont exprimé leur admiration pour cette institution qu'ils ont proclamée comme la meilleure des Etats, et toutes les bouches ont fait écho à ces paroles. Aussi, l'autre jour, lorsque, parlant des exercices littéraires du séminaire de Québec, nous disions que l'instruction aux Etats-Unis a plus de brillant que de solide, nous exceptions l'institution des Jésuites; et les Américains leur rendent le même témoignage que nous, ne croyant pas par là humilier leur fierté nationale. Mais ce concert d'hommages, donné aux Jésuites, n'a rien qui doive surprendre, car partout où la compagnie de Jésus a planté son drapeau doublement religieux et scientifique, de là a jailli la lumière féconde et civilisatrice. L'Angleterre, et surtout Liverpool, le sait. Malgré les calomnies des philosophes, ces hommes seront bénis de l'eau bienfaisante qu'ils répandent sur les peuples, et la fécondité, la prospérité des nations seront les signes les plus vrais de leur propre fécondité. Si nous nous étendons un peu au long sur ce sujet, c'est que, au nom de la compagnie de Jésus, nous éprouvons un sentiment d'orgueil national; c'est que nous revendiquons un nom qui nous appartient; et qu'en même tems il surgit dans notre esprit une pensée de pénible réminiscence nationale et religieuse. En proclamant une gloire, nous signalons un malheur, une perte qui a été sentie pour tous. L'Angleterre, que l'on osait proclamer, l'autre jour, comme généreuse, parce qu'elle avait laissé mourir en paix le dernier des Jésuites, et qu'elle avait attendu que le couvent des Récollets fut brûlé, pour priver ces derniers de leurs biens, a pourtant changé le sanctuaire de la science et de la religion même en une maison de soldats, produisant ainsi, pour une raison ou pour une autre, un vuide dans l'éducation du pays, que le séminaire de Québec, par amour du bien public et de la religion, se chargea de combler. La chambre d'assemblée, du moins, aurait dû accepter les offres de l'Angleterre, et pour £14,000 rendre au pays une si grande source de richesses intellectuelles.

Les Jésuites ont encore d'autres titres à l'affection des Canadiens. Ce sont eux qui les premiers plantèrent l'étendard de la civilisation sur les rives du grand fleuve, et qui les premiers y enseignèrent l'art et la culture. Les routes qu'ils ont tracées sont encore les plus sûres aujourd'hui; et ils sont encore jusqu'à cette époque les meilleurs historiens du Canada. C'est à eux qu'est due la découverte d'une grande partie de l'Amérique du Nord et même du Sud. Tant de bienfaits ne leur méritent-ils pas l'affection et la reconnaissance de tous, et les fautes de quelques-uns d'entre eux non pas dans ce pays, sont-elles des taches assez larges et assez obscures pour cacher tant de lumières. Oh! non, personne en Canada ne lèverait la voix pour les salomnier sans encourir une juste indignation. Aujourd'hui même, cependant, au 19^e siècle, que l'orgueil a proclamé avec une trompette bruyante que les préjugés sont descendus dans le vaste tombeau du passé, on médite en Europe la perte des Jésuites en présence du fleuve d'intelligence et de civilisation qu'ils font couler sur le monde.

Ils ont le don inappréciable de se faire aimer de la jeunesse et d'insinuer pour eux dans son cœur une affection vraiment filiale. Les élèves leur donnent affectueusement le nom de père.

BULLETIN.

Bazar.—Prise de voile.—RR. PP. Oblats.—RR. PP. Jésuites.—Force du catholicisme.

On nous informe qu'il y aura à l'école de l'Evêché un Bazar, lundi prochain, dans l'après-midi. C'est encore un des nombreux actes de générosité des bienfaitrices protectrices de cette institution. Le but de ce bazar est des plus louables: c'est afin de procurer une maîtresse pour montrer la couture aux élèves. Depuis longtemps on se plaint que les arts sont négligés dans les écoles de filles. Les directrices croient donc rencontrer l'approbation du public en travaillant à introduire cette amélioration et elles se flattent qu'elles seront secondées dans cette louable entreprise. Pour nous, nous sommes persuadé que les bienfaitrices de l'éducation ne laisseront pas échapper une si belle occasion de favoriser une démarche si avantageuse, et qu'elles ne seront pas moins amies de l'utile que de l'agréable.

Il y a eu hier quatre vêtures à l'Asile de la Providence et deux au monastère du Bon Pasteur. C'est Mgr. de Kingston qui a fait la cérémonie dans la première communauté, et Mgr. de Montréal dans la seconde.

La communauté des Oblats vient de recevoir un nouveau renfort. Trois

nouveaux Pères sont arrivés d'Europe la semaine dernière. Ce sont les RR. PP. Guiguès, Aubert et Garin. Les deux premiers sont prêtres, le dernier n'est que diacre.

Nous apprenons à l'instant et avec beaucoup de plaisir, que le R. P. Martin est nommé Supérieur de la résidence des Jésuites de ce diocèse. Le R. P. Chazelle, devant s'occuper plus particulièrement des missions parmi les Sauvages, demeure Supérieur de la résidence de Toronto.

En jetant un coup-d'œil sur les gouvernements et les peuples qui nous sont les plus connus, il est peut-être difficile de trouver une époque où la paix fut plus universelle qu'aujourd'hui. Cependant au milieu de cette tranquillité, il règne dans la plupart des cabinets ministériels une inquiétude, une réserve et une défiance que nous croyons peu ordinaires. Une seule menace de sir Robert Peel de résigner suffit pour lui donner une majorité dans une mesure qu'il était sur le point de perdre. Autrefois les partis cherchaient à se renverser, pour se mettre au timon de l'Etat; aujourd'hui, ils semblent redouter cette place. Pourtant la guerre n'est engagée nulle part et l'Angleterre surtout est arrivée à un tel point de grandeur et de puissance que peu de couronnes peuvent se vanter d'avoir exercé une influence aussi considérable dans une aussi grande partie de l'univers. Cependant au milieu d'une si grande prospérité, l'Angleterre paraît inquiète. D'où pourrait donc lui venir cette inquiétude? La force et le courage ne lui manquent pas et aucune levée de boucliers ne la menace; c'est que la force ne suffit pas: il lui faudrait encore la justice et la vérité qui se trouvent dans le catholicisme seul. C'est qu'il y a dans la justice et dans la vérité du catholicisme une force morale plus ferme, plus solide, plus durable et plus invincible que les armées les plus redoutables. L'unité catholique basée sur la justice, la vérité et l'infailibilité constitue une puissance immuable comme le rocher, contre lequel viennent inutilement se briser les flots de la tempête. Les vagues pourront paraître le submerger un instant, mais sitôt que le calme revient, il reparait aussitôt et on voit qu'il n'a rien perdu de sa consistance et de sa solidité. Ce qui se passe aujourd'hui en Irlande est bien propre à donner une véritable idée de ce que peut le catholicisme en suivant son esprit. O'Connell est dans les fers, son armée n'a pour arme que la prière, et la reine avec ses milliers de baïonnettes à ses ordres, tremble sur son trône. Le prisonnier sous le verrou ne promet, ne donne aucune récompense à ses courtisans et cependant sa prison est plus fréquentée, plus chérie que le palais des rois. Tandis que d'autres recherchent les honneurs, lui, il les refuse et les fait donner à ceux qu'on pourrait croire ses ennemis. Du fond de sa prison il dispose en maître des premières places de sa patrie. On veut l'élire maire de Dublin, il s'y refuse et en fait tomber l'honneur sur un protestant même. Plus on se montre acharné contre lui, plus il se montre calme et généreux; et cette attitude tranquille et imperturbable est sans doute ce qui fait le plus grand désespoir de ses oppresseurs. Si du moins on pouvait le pousser à quelque acte illégal, si on pouvait avoir une apparence de soulèvement, de rébellion à comprimer, à écraser, l'état serait bientôt délivré de ses craintes, mais rien, pas même un prétexte de violence, pas même une menace. Tout se réduit à exposer ses souffrances, et quel est la grande cause de ce phénomène? Le catholicisme et le catholicisme seul. On doit remarquer encore que cette action du catholicisme ne se fait pas sentir seulement en Irlande et en Angleterre, mais encore dans tous les pays où le philosophisme rationnel a porté ses doutes et ses incertitudes. Comme il n'y a que la vérité qui puisse être durable et permanente, il n'est pas étonnant que les peuples commencent déjà à sentir le vide et le néant des nouvelles doctrines. L'homme, en effet aime et cherche nécessairement la vérité. Il peut bien se faire que l'intérêt, la convoitise et les passions l'aveuglent pour un temps, mais sitôt que ces causes d'aveuglement disparaissent, la raison reprend ses droits, et ne peut être véritablement contente et s'arrêter dans ses recherches que dans la découverte du vrai et du juste. C'est cette perquisition qui s'opère de nos jours. Partout on voit les esprits las de sophismes et d'un libéralisme, qui n'est que dans les mots, et dont la base doit conduire nécessairement à la tyrannie. Car, comme la vérité doit être la base de la société, elle doit l'être aussi de la liberté. Proclamer que la force est le fondement du droit, c'est établir le plus affreux despotisme qui ait jamais existé. C'est reconnaître que la vérité et l'erreur ont un égal droit, que celui qui est le plus fort a toujours raison. C'est pourtant le principe de la plupart des gouvernements du jour.

I. n'est donc pas étonnant qu'on commence à s'en lasser. Nous avons vu qu'en Angleterre, les partis opposés en sont rendus à redouter de monter au pouvoir ; il n'y a pas de doute que la France ne finisse par sentir le même inconvénient. Il est certain du moins que les embarras y grossissent tous les jours et qu'il n'arrive pas de maille d'Europe qui nous apporte quelques actes de faiblesse ou de tyrannie. Aujourd'hui c'est le monopole de l'éducation qu'elle réclame, demain c'est une concession avilissante qu'elle fera à l'Angleterre. Il n'est pas jusqu'au parti légitimiste, tout paisible qu'il est, qui ne nous fasse comprendre combien elle redoute sa faiblesse et se tient sur ses gardes. Sur le moindre soupçon on viole les domiciles, on emprisonne les citoyens, on les dépouille de leur charge. Tout récemment encore on enlevait de leurs demeures et on confinait dans les prisons, des citoyens paisibles, mais assez criminels, pour conserver les bustes de leurs anciens rois. Cependant nous sommes dans le siècle de la liberté, dans le pays qui vient de se révolutionner pour un roi libéral. Il n'est donc pas surprenant que le peuple soit déjà las de ses illusions. En Espagne la nation paraît encore plus dégoûtée de ces principes de discorde. Les ministères se succèdent ou du moins se recomposent presque tous les jours, mais il est assez probable que ce n'est que parce qu'on ne s'accorde pas parfaitement sur les moyens les plus propres à réparer le mal de la révolution. Du moins personne ne paraît faire des menaces ou redouter la rébellion. La religion semble y reprendre de nouvelles racines et réparer ses pertes. On y a déjà vu les évêques exilés revenir prendre possession de leurs sièges et il y a tout lieu d'espérer qu'un Nonce Apostolique ne tardera pas à se rendre à la cour de la jeune Isabelle pour y défendre l'Eglise et la rétablir dans ses droits et dans sa première splendeur.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Les amis de la Société de Tempérance apprendront avec plaisir qu'aux retraites prêchées dernièrement à St. Bazile et à Ste. Luce de Madawaska, près de la frontière ci-devant en litige, dix cents personnes, c'est-à-dire toute la population catholique, se sont enrôlées sous les bannières de cette société.

—On lit dans la *Minerve* du 8 :

Orangisme.—L'orangisme a son origine dans les passions les plus violentes et les plus dépravées de l'espèce humaine ; il n'appartient à aucun pays en particulier ; c'est la dépravation du cœur humain, mise en action par l'instigation du diable. — Pour définir l'orangisme il faut se servir de négatives — il faut dire non ce que c'est, mais ce que ce n'est pas. C'est l'ennemi de la vertu, de la religion, de la paix, de la justice, de l'honnêteté, de l'industrie, de l'ordre. Il parut en Angleterre sous Henry VIII. — En France sous Robespierre. — En Irlande sous Casternagh. On peut suivre sa marche par la lueur des incendies qu'il allume, par les traces du sang qu'il répand. On le connaît là où le feu consume les habitations, où le meurtrier exhale sa rage contre de faibles femmes et des enfants. Il se distingue par le mépris de toutes les lois, par l'amour du pillage. On le trouvera excitant le voisin contre le voisin — foulant aux pieds la chrétienté — lançant le défi contre le ciel même. Il ne respecte point Dieu ni aucune chose qui lui est consacrée. Il entre de force dans les sanctuaires sacrés, il les souille, il les brûle. Il hait la science, il brûle les livres, il massacre les auteurs. Le signe de notre salut est ce qu'il déteste le plus ; car lorsqu'il peut brûler une église ou faire tomber une croix il fait retentir ses instruments de musique dans une espèce d'extase.

Il hait l'industrie, il a le travail en horreur, il voudrait s'emparer du fruit du travail des autres par le meurtre, le vol, les fraudes politiques, la trahison la scélératesse de toute espèce, dans le but de s'enrichir sans l'aide du travail.

L'histoire de l'Irlande en offre l'exemple, surtout depuis 1795 à 1800. L'histoire de Philadelphie vient de l'écrire sur ses pages.

Le Canada depuis les dernières cinquante années en a été la victime. Le 12 du mois de juillet de cette année l'a vu soulever sa tête hautaine surmontée d'un pavillon britannique. Les journaux canadiens nous donnent les détails suivants sur les procédés de ce *Genus Homo*. "Le 13 du courant, anniversaire de la bataille du Boyne, il y eut un rassemblement tumultueux (*mob*) d'orangiste et un riot à Toronto, Haut-Canada. Les *magistral*, eurent mis sous arrêt quelques-uns des émeutiers et se furent vus en devoir de leur faire leur procès, les orangistes les chassèrent du Banc."

C'est une de leurs règles que de mettre au défi toute autorité divine et humaine, de juger pour eux-mêmes en toutes choses, et d'agir en conformité à leur propre jugement, au mépris de toutes lois, et sans égard pour les droits ou le repos de qui que ce soit.

Le code moral de l'orangiste est l'intolérance, le monopole, l'injustice, le pillage, le meurtre. Ce *Genus Homo* a des chefs, des directeurs en tous lieux. A Philadelphie, c'est Levin, l'éditeur orangiste du *Sun* ; à New-York, c'est Bennett, l'éditeur tory du *Herald* ; à Boston, c'est Hoggan, prêtre

catholique excommunié et Gifford parent de l'orangiste irlandais (connu sous le nom de "chien en office") l'éditeur du *London Standard*.

"Ces citoyens américains sont les directeurs des membres de cette mauvaise cause parmi nous, qui, si on lui permet de s'étendre, finira par diviser ce pays paisible, heureux et prospère, en deux partis ennemis, qui commettront les crimes les plus atroces dans l'exécution de leurs vengeances rétrogrades. Que Dieu dans son infinie miséricorde daigne détourner de nous ce malheur."

ROME.

—On lit dans le *Diario di Roma*, du 22 juin :

Sa Sainteté s'est rendue, dans la matinée du 20 courant, à la villa de Malte, pour visiter le roi de Bavière, qui y demeure.

FRANCE.

Quoiqu'il la matière suivante ne regarde pas encore directement notre pays, cependant, comme la liberté d'enseignement catholique est basée sur des principes de tous les temps et de tous les états, et qu'il est important de ne pas se laisser surprendre en cette matière, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux le morceau suivant, avec le préambule de l'*Univers*.

Lorsque nous disons que la liberté d'enseignement est une affaire de vie ou de mort pour la religion catholique dans notre patrie, nous ne faisons qu'exprimer une vérité incontestable aux yeux de tout homme doué d'expérience et de foi. L'avenir du catholicisme est lié intimement à l'avenir des écoles catholiques. Si les secondes restent dans la servitude, si leur indépendance n'est pas complètement assurée, le sort de l'Eglise est compromis et la France est menacée de voir se réaliser le redoutable arrêt que la voix du Très-Haut a prononcé contre les peuples infidèles : "*Movelo candellabrum!* Je retirerai ma lumière et je porterai ailleurs les splendeurs de ma vérité méprisée!"

C'est ce que comprennent merveilleusement les ennemis de nos croyances. Toute leur ardeur n'a d'autre mobile et d'autre espoir que la ruine de ce qu'aucuns appellent le vieux dogme, et d'autres le néo-catholicisme. Et ils savent parfaitement que la guerre livrée par eux à l'enseignement libre des catholiques est l'un des moyens les plus efficaces pour arriver à leur coupable but. Seulement, dans notre pays, encore si profondément empreint des traditions de la foi, ils n'osent pas avouer leurs intentions, ils masquent leurs projets et dissimulent leurs attaques. Dans d'autres contrées, on est plus franc et plus hardi. Voici un curieux fragment émané d'une plume protestante, et qui expose avec la plus rare outrecuidance la tactique suivie en Prusse par la secte qui a juré la ruine du christianisme. Cette secte, représentée par le feu Roi, par son ministre, le baron d'Altenstein, comptait arriver à l'extinction totale de la religion catholique en s'emparant des écoles. Voici comment les plans du ministre étaient conçus ; ils sont développés par un de ses enthousiastes panégyristes, et ils se trouvent cités dans l'admirable ouvrage de Mgr. Clément-Auguste de Droste, archevêque de Cologne, l'illustre captif de Minden, ouvrage intitulé : "*Dé la Paix entre l'Eglise et les Etats*, dont nous devons la traduction à M. le comte d'Horner.

"C'est sur le terrain des écoles que le ministre (d'Altenstein) s'efforçait principalement d'attaquer dans son principe vital, de dissoudre et d'extirper le catholicisme plus spécialement, mais en même temps aussi, le christianisme tout entier.

"Il s'était peu à peu rendu maître non pas seulement des universités (car là il tolérât toutes les doctrines, même les doctrines catholiques), mais encore de tous les gymnases, de toutes les écoles secondaires et même des écoles primaires, dans les villes et dans les campagnes. Pour la moindre école de village, il avait déterminé et prescrit le plan des études, livres scolaires et jusqu'à ceux qui ne devaient servir qu'à de simples lectures. Il avait apporté le soin le plus minutieux à ce que tous les livres fussent propres à insinuer et à propager, sous des formes artificieuses et légèrement voilées, toutes les doctrines et les tendances anticatholiques, bien qu'il n'y tolérât rien de ce qui aurait pu ressembler à une attaque ouverte contre l'Eglise catholique ou contre le christianisme.

"Ses précautions à cet égard étaient on ne peut plus minutieuses. Aucun plan général d'enseignement, aucun livre élémentaire n'était prescrit pour toute la monarchie ; tout, à cet égard, variait de district à district ; partout on laissait le choix entre un certain nombre de livres ; l'on permettait même certaines modifications à l'enseignement, suivant la différence des confessions. C'est surtout envers les catholiques que l'on redoublait de précautions ; à chacun l'on donnait la nourriture qu'il était capable de supporter.

"Dans les provinces rhénanes et en Westphalie, où le catholicisme se présentait sous une forme plus concentrée, et par conséquent moins maniable, l'action gouvernementale était infiniment moins sensible. Les évêques étaient consultés, le plan d'enseignement leur était communiqué ; l'anticatholicisme ne se manifestait et ne se propageait que sous des nuances mondaines. En Silésie et dans la Prusse orientale, l'on marchait plus à l'avance découvert ; l'influence de l'Eglise sur l'enseignement n'y était plus aucunement tolérée. L'on ne touchait pas, sans doute, aux formes catholiques, mais l'on introduisait, comme une contrebande, une multitude de livres dits d'édification et de dévotion rédigés daps un sens purement déiste, et propres à miner sourdement les pratiques et les doctrines catholiques.

"Une disposition plus importante encore du ministre fut l'exclusion complète de toute influence ecclésiastique sur les séminaires pédagogiques. C'est là que s'établissaient, en force, toutes les tendances anticatholiques. C'est de là que, sous forme d'instructions orales, d'habiles commentaires d'ouvrages souvent innocents et exempts de tout reproche d'hétérodoxie, ces tendances se répandaient dans toutes les veines du peuple catholique. Là tout contrôle devenait à peu près impossible, et il faut l'avouer, à la honte de quelques élèves et de leur clergé, ce contrôle ne fut pas même tenté par eux. Maheureusement ils ne s'occupaient guère de la nomination des maîtres d'école, chez la plupart desquels l'émancipation de toute influence ecclésiastique avait pris le caractère d'une idée fixe. Dans les provinces orientales de la Prusse, les jurés et les maîtres d'école, lorsqu'ils ne sont pas tous deux imbus de sympathies rationalistes, se trouvent dans une situation d'hostilité directe et permanente. Les luthériens et les réformés ne sont pas en une situation meilleure ; chez eux les choses sont même, à cet égard, bien plus avancées que chez nous, puisqu'une grande partie de leur clergé s'est, de lui-même,

me et depuis longtemps, engagé dans ces voies.

« Laissez-nous les écoles, disait le ministre Altenstein, et nous vous laisserons volontiers les pompes de votre culte, les splendeurs de votre hiérarchie, vos évêques et vos chapitres; nous les honorons même à l'extérieur et nous les protégerons, car il nous servent, pour un temps encore, de manteau pour couvrir nos vices et nos mesures et par leur moyen nous tenons les catholiques en repos. Mais lorsqu'une fois ce qui est essentiel au catholicisme sera effacé du cœur de votre peuple, lorsque la chaîne de vos traditions sera rompue, votre hiérarchie tombera d'elle-même; comme un vieux chiffon, elle ira se confondre dans les ordures que le balai jette dehors; elle sera foulée aux pieds de chacun, à moins que nous ne voulions bien la sauver en la classant parmi les autres fonctionnaires de l'Etat. De là la furieuse colère du ministre Altenstein, lorsque la question des mariages mixtes vint tout à coup éclater à Cologne et ailleurs. A ce moment les catholiques sortirent tous à la fois de la léthargie torporeuse qui semblait s'être emparée d'eux; la conscience du danger s'éveilla en eux, et l'édifice si habilement, et insidieusement élevé sur la base de la doctrine hégélienne, chancela sur ses fondements; son apparente solidité ne tint pas à cette épreuve. Aussi peut-on dire que la mort du ministre Altenstein, qui suivit de si près (1840) une crise qui avait ébranlé la monarchie tout entière, fut pour la Prusse, un de ces événements où le doigt de la Providence devient visible à tous les yeux.

« Si le ministre actuel venait à suivre les errements de celui qui l'a précédé, il continuerait à agir dans son esprit et d'après ses vues, une guerre à mort s'ensuivrait entre l'Eglise catholique et l'Etat. Mais cette guerre aurait cessé de se faire à l'ombre du secret; elle serait patente à tous les yeux, car les catholiques voient aujourd'hui où l'on prétend les conduire, et les *laïques voient peut-être plus clairement encore que le clergé*. De plus en plus aveuglé par de vains et périlleux systèmes, la dynastie prussienne ne verra-t-elle donc point enfin quel serait son danger si l'Eglise catholique venait à périr en Prusse? La dissolution finale et irrémédiable du protestantisme n'en deviendrait-elle pas l'inévitable conséquence? Le chemin n'est pas encore fermé au retour, et quelque pénible, quelque difficile qu'il paraîtra d'abandonner une voie dans laquelle on s'est imprudemment engagé, il ne manque pas de moyens pour revenir à un meilleur système. Nous ajouterons que la fraction piétiste de l'Ecole d'Hégel, dont j'ai précédemment parlé, ne nous est pas si violemment hostile, qu'entre elle et nous il ne se puisse trouver des termes d'accordement. »

SUISSE.

—Le *Journal des Débats* donnait, il y a très-peu de temps, une lettre, la date de Genève et signée d'un de ses abonnés, dans laquelle l'explication de M. l'abbé Marilley était traitée avec cette légèreté plus que superficielle, qui parle d'*ultramontanisme* là où il s'agit de *droits et de faits*. Cette feuille et son correspondant ignorent sans doute les faits irréfutables que nous avons rappelés dans un de nos numéros du mois dernier, ou les connaissent, ils les regardent comme non avenus. Dans tous les cas, nous nous empressons d'informer aujourd'hui le *Journal des Débats* et son correspondant genevois, que la Cour de Turin n'a pas jugé l'affaire aussi simple qu'on voudrait nous la représenter. La légation de Turin, en Suisse, n'a pas tardé à faire parvenir au Directoire fédéral une note dans laquelle elle fait valoir les droits de son souverain, garant du maintien de la liberté du culte catholique à Genève. Le canton de Fribourg a également chargé sa députation à la Diète de protester formellement contre l'expulsion arbitraire de M. l'abbé Marilley. On sait que M. Marilley est de Fribourg. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au fait des conséquences éventuelles de ce double conflit.

TURQUIE.

—On lit dans l'*Echo de l'Orient*, Smyrne, 5 juin :

« C'est la seconde fois, depuis trois ans, que la ville de Smyrne voit célébrer dans son enceinte une des plus grandes fêtes du catholicisme, la Fête-Dieu. C'est la centième fois peut-être que, sans crainte de trouver un contradictoire, parmi nous du moins, nous sommes appelés à rendre un éclatant témoignage en faveur de cette tolérance musulmane si méconnue, si indignement calomniée par quelques écrivains qui se disent les organes, les représentants de l'Europe civilisée! Il n'est pas de cœur qui eût pu demeurer impassible en voyant des officiers, des soldats, dont la foi n'est pas la nôtre, dans une attitude si recueillie, si pleine de respect et de dignité devant l'image sacrée du fils de Dieu, devant le Christ crucifié. Dès la veille de la solennité, les principaux quartiers habités par la population catholique offraient l'aspect le plus animé. Les parois extérieures de toutes les maisons, les devantures de toutes les boutiques, de tous les magasins ouvrant sur les rues que devaient parcourir la procession, avaient déjà disparu sous les tentures les plus riches et les plus variées, sous des arcs de branches de myrthe et de fleurs odoriférantes, transformées par la pieuse attention des fidèles en autant de guirlandes et de couronnes tressées en l'honneur du vrai Dieu. La nuit venue, une illumination soignée et générale avait improvisé un spectacle en quelque sorte féérique; dans la rue Franque, dans la rue de Roses, la foule était devenue si compacte, qu'à peine pouvait-on se frayer un passage; toutes les portes, toutes les fenêtres étaient garnies de dames appartenant à toutes les classes de la population. De tous les points les plus éloignés de la ville on accourait surtout pour admirer les deux magnifiques repositaires qui s'élevaient dans l'enceinte de l'établissement des Sœurs de la Charité et à l'entrée du Cercle du Levant.

« Le jour suivant, à neuf heures et demie du matin, la procession quittait le Collège de la Propagande au bruit du canon de la corvette autrichienne l'Adria. Un piquet de soldats ouvrait le cortège; immédiatement après marchaient les cavas de tous les consulats des nations catholiques, précédés par ceux du consul-général de France. Venaient ensuite les confréries de Saint Polycarpe et de Saint-Antoine; les Frères de l'Ecole Chrétienne avec leurs élèves; les confréries de la Vierge du Mont-Carmel, du Saint Rosaire et du Sacré-Cœur de Jésus; les Sœurs de la Charité guidant plus de deux cents jeunes filles, toutes vêtues de blanc, et rendant gloire à Dieu, en chantant des hymnes dont les paroles et la musique allaient droit au cœur. Suivaient les drogmans des consulats; puis un chœur d'habiles artistes du théâtre exécutant des symphonies et des morceaux de chant adaptés à la circonstance; puis tout le clergé, revêtu de ses ornements sacerdotaux. Entre le clergé et les membres des divers consulats, ayant à leur tête M. le vicomte de Ségur-Montaigne, consul-général de France, représentant la puissance protectrice des catholiques d'Orient, s'avancait le dais, sous lequel M. Mussabini portait le corps du Dieu vivant.

« Le cortège était fermé par un détachement destiné à contenir la foule immense qui suivait; il a parcouru la rue du Collège, la rue des Roses et la rue Franque. L'ordre le plus parfait a présidé à cette cérémonie, qui a duré plus de trois heures. Grâce en soient rendues à toute la population, mais surtout aux mesures pleines de sagesse adoptées de concert par l'autorité locale et M. le consul-général de France. Nous ne trouvons pas d'expression pour dire la conduite admirable tenue par les troupes de Sa Hautesse dans cette circonstance; officiers et soldats, tous ont répondu à l'attente de leur gouvernement; leur conduite est la réponse la plus préemptoire aux calomnies dirigées contre la nation et la croyance auxquelles ils appartiennent; ils ont noblement effectué la tâche faite récemment à l'Islam dans une des provinces les plus éloignées de l'empire par quelques hommes dont l'Islam répudie d'ailleurs les fanatiques doctrines. »

AMÉRIQUE.

Visites Pastorales.—Une lettre que nous recevons de l'Assomption nous donne des détails intéressants sur les visites pastorales faites par Mgr. Blanc aux églises de Boucherville et de l'Assomption, Nouvelle-Orléans.

Le jeudi, 13 juillet, Mgr. donna la confirmation à cinquante-cinq personnes dans l'église de Ste. Elisabeth à Paintcourtville, et le vendredi à cinquante-huit personnes dans l'église de l'Assomption. Quoique ces cérémonies aient eu lieu dans le cours de la semaine, les Fidèles avaient interrompu leurs travaux pour se porter en foule à l'église.

La réception faite à l'évêque par les Catholiques de l'Assomption témoigne de leur esprit de foi et de leur respect pour le caractère épiscopal. A l'arrivée du Prélat vingt et un coup de canon furent tirés, suivis de décharges de mousqueterie devant l'église. Tous les notables de la paroisse se rendirent au séminaire pour présenter leurs hommages à l'évêque, dit notre correspondant, et honorer en lui le successeur des Apôtres.

Le vendredi, qui était le jour marqué pour la confirmation, étant exactement le jour de la fête de Saint-Vincent de Paul, patron du Séminaire et de la Paroisse, fut de plus un jour de fête pour les Catholiques. L'évêque se rendit processionnellement du Séminaire à l'église, accompagné de quatorze ecclésiastiques, au milieu du bruit du canon et de la mousqueterie. Après la confirmation qui fut donnée à sept heures, la messe fut chantée avec beaucoup de solennité. Le Révd. M. Lebaria, un des directeurs du Séminaire, prononça le panégyrique de Saint-Vincent de Paul. L'église était remplie de Fidèles qui conserveront précieusement le souvenir de cette journée de bénédictions.

Le dimanche, 21 juillet, Mgr. Blanc était à l'église de l'Assomption, Donaldsonville, où il a donné la confirmation à quatre-vingt-seize personnes.

Propagateur Catholique.

Iles Sandwich.—Une lettre écrite par un des officiers de la *Boussole*, et publiée par la *Presse*, donne des détails intéressants sur l'état de la civilisation aux Iles Sandwich, et sur l'influence qu'y exercent le nom français et le catholicisme.

« L'intérieur de la ville de Honolulu, capitale de l'île d'Oahou, est entièrement composé de maisons qui réunissent le bon goût et le confortable de l'architecture européenne à la grâce bizarre et inattendue des constructions indiennes et chinoises. A côté d'une blanche façade grecque ou d'une sévère habitation anglaise, s'élève un Kio-que aux mille clochettes, une tour de pagode avec ses escaliers extérieurs et ses frêles balustrades baroques. Plus loin la masse un peu disgracieuse des temples protestants; enfin notre église catholique, vaste édifice en corail blanc, dont la cloche appelle chaque jour de nombreux fidèles... »

A Honolulu le nom français est entouré d'un prestige guerrier qui s'accroît chaque jour. Aux yeux des naturels nous sommes les conquérants de Taïti et de Vaïtohu. La ferme attitude de notre consul dans l'affaire de Lord Paret, leur a fait penser que nous avions contraint ce dernier à abandonner leurs îles. Enfin les onze mille Catholiques nous regardent comme leurs futurs libérateurs. Les Américains, faiblement protégés par leurs bâtiments de guerre, comptent beaucoup sur les nôtres. Ils aiment la France de toute leur haine contre l'Angleterre. On est heureux à l'étranger de voir et de sentir cette considération nationale.

La mission catholique, persécutée pendant quelques années, puis protégée par le traité La Place, et imposée, comme disent les Protestants, par la force des bayonnettes, paraît destinée à conquérir la prépondérance. Déjà, comme je l'ai dit, onze mille Néophytes fréquentent ses églises; celle d'Honolulu, élevée par le zèle de ces Néophytes, serait regardée comme fort belle dans les villes de France, du second ordre. Mais ce qui frappe davantage, c'est l'étonnante supériorité des enfants catholiques sur le reste de la population. L'instruction est gratuite et se donne d'après un mode d'enseignement mutuel qui permet de la répandre sur une grande échelle.

Le 1er janvier, à la demande de M. l'abbé Maigret, la moitié de l'état-major accompagna le commandant à la mission pour assister à l'examen des forts élèves; plus de 500 enfants et adultes étaient réunis, revêtus de leurs plus beaux habits. Nous fûmes frappés de leur air de décence et de leur bonne tenue. L'examen roula principalement sur les règles les plus compliquées de l'Arithmétique, sur quelques problèmes de Géométrie, sur la Géographie et le Français; tous répondirent à merveille. Un dialogue qui dura dix minutes eut lieu en français, entre deux enfants de dix ans. Une jeune fille de quinze ans lut tout haut quelques passages de l'*Imitation*; et comme on lui demandait: de quel pays Paris est-il la capitale? De la belle France, répondit-elle.

Les bons prêtres n'avaient rien oublié. A la fin de l'examen, qui se termina par des couplets chantés en français par tous les élèves et adressés aux *Illustres Etrangers*, ils nous offrirent un fort beau déjeuner.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Il est arrivé ici samedi matin 160 jeunes gens robustes, principalement des paroisses de Maskinongé et de la Rivière du Loup (district des Trois-Rivières), engagés, pour aller travailler à la route militaire de Québec à Halifax. Ces jeunes gens ont vingt piastres par mois, outre leur nourriture et leurs outils qui leur sont fournis par le gouvernement. *Canadien.*

—Le 31 juillet au soir, un orage épouvantable éclata sur une partie du Haut-Canada; beaucoup de granges et de clôtures furent renversées et les

chemins jonchés d'arbres déracinés par le vent. Une madame MacIntyre, femme d'un maître d'école à Beverley, revenant de visiter sa fille à Galt, fut écrasée par un immense orme qui tomba sur elle et qui enfouit son corps, réduit en une masse informe, à près d'un pied de terre. Ce fut un pan de sa robe, que ne cachait point le tronc de l'arbre, qui la fit découvrir en cet endroit le surlendemain par sa famille éplorée qui, avec les voisins armés de flambeaux, s'était mise à sa recherche à travers les bois dès la nuit même. Elle a laissé six enfans dont un était à la mamelle.

Pendant le même orage, dit le *Woodstock Herald*, le tonnerre est tombé deux fois sur une grange appartenant au capitaine Beal et y a mis le feu qu'il a entièrement consumée avec une quantité de foin qu'elle contenait.

Idem.

Toronto.— Cette ancienne capitale du Haut-Canada fait des progrès rapides depuis qu'elle a cessé d'être le siège du gouvernement. Sa population, qui en 1834 ne s'élevait qu'à 9,000 âmes, est maintenant de près de 20,000. Les revenus de la ville se montent à £12,000 par an.

IRLANDE.

— Le premier juillet, l'association du rappel a tenu séance dans Conciliation Hall ; la réunion était très nombreuse. Le plus grand enthousiasme pour la cause du rappel y a régné. M. J. O'Brien assistait à la séance. A son arrivée il a été accueilli avec des transports de joie. La rente du rappel donna cette semaine-là 2,000 l. st.

M. O'Connell ayant refusé la candidature aux fonctions de lord maire de Dublin pour cette année, on a nommé un protestant, M. Arabin.

FRANCE.

— Des nouvelles arrivées à Marseille, et confirmées par la correspondance d'un journal de Madrid annoncent que la médiation offerte par l'Angleterre à l'empereur de Maroc, dans ses démêlés avec l'Espagne, a été refusée par ce prince. Dans ce cas, l'Espagne serait forcée de commencer les hostilités, et nos propres affaires dans le Maroc acquerraient ce degré de gravité que le cabinet français a soigneusement évité de leur donner. Les journaux ministériels de Paris gardent le silence sur ces nouvelles : nous-mêmes avons différé de leur donner de la publicité. Toutefois, elles ne nous paraissent pas dénuées de tout fondement.

Univers.

ESPAGNE.

— Les nouvelles arrivées de Barcelone et de Madrid permettent de caractériser la situation faite par la retraite officielle de M. de Viluma. Dans les différends qui l'ont séparé de ses collègues, il s'agissait de méthode beaucoup plus que de but : on était d'accord sur la fin, on envisageait la voie d'une manière différente.

M. Viluma était d'avis que les Cortès, élues selon la constitution actuelle sont illusoire ou dangereuses. Une masse énorme d'électeurs, par incurie, par ignorance, par haine du système représentatif, souvent par terreur, reste étrangère au vote. L'opinion publique court donc constamment le risque d'être représentée dans les élections par les mécontents et les intrigans.

Le cabinet espère influencer assez puissamment sur les élections pour emporter la majorité. Mais on a dû prévoir le cas où la majorité serait hostile : dans ce cas-là, le trône usera de sa prérogative, car il ne peut l'abdiquer ni même la laisser sommeiller sans livrer le pays aux hasards de l'anarchie ; il dissoudra les chambres. Mais les rappeler après cela, avant d'avoir changé les bases de l'élection, sera impossible ; il faudra donc faire dans quatre mois, avec plus de danger, ce qui semblait facile aujourd'hui.

On se ménage, il est vrai, la chance d'une majorité favorable ; mais qu'est-ce que le prestige des cortès actuelles ? fort peu de chose. Qui obligera que les lois sur la presse, sur les ayuntamientos, ont été décrétées par ordonnances ? Or, quoi qu'on fasse, ces lois ne seront plus bénévolement rapportées ; il faudra les subir : le corps électif qui en acceptera l'empire fera donc une sorte d'abandon de la prérogative constitutionnelle. Toutefois, il faut convenir que dans le cas d'une majorité en faveur du ministère, la réorganisation de l'Espagne se trouvera opérée d'une manière plus pacifique. On essaiera ce que M. de Viluma proposait d'enlever de vive force.

Du reste, nous laissons de côté le récit des intrigues, le détail des jalousies personnelles, les ambitions étroites et cupides qui pullulent, dit-on, autour du sceptre constitutionnel d'Isabelle. Nous savons faire, dans ces récits, la part de l'esprit de parti et du hasardage des journaux. Mais encore un coup, où est l'homme, où est l'éclatante vertu qui sauvera les affaires d'Espagne.

M. Mon, appuyé de son beau-frère, M. Pidal, paraît être l'âme du nouveau cabinet.

RUSSIE.

— L'empereur de Russie est de retour à St. Pétersbourg. Il s'est rendu immédiatement après son débarquement à Péterhof, auprès de la famille impériale à Parkoje-Jelo. Sa Majesté a fait en huit jours le voyage de Londres à Pétersbourg.

INDE.

— On lit dans les journaux anglais :
« Nous avons des nouvelles de Hong-Kong jusqu'au 8 avril, et de Bombay jusqu'au 20 mai. Le Punjab n'a pas encore recouvré sa tranquillité. Une bataille sanglante eut lieu, le 7 mai, entre Heranh Singh et les partisans des fils du Rud-Jeet-Singh, sous le commandement d'Ittur-Singh, chef très influent.
« Les menaces d'Ackbar-Khan de marcher sur Peschawur ne se sont pas

réalisées. La position de son père, Dost-Mohammed, est loin d'être satisfaisante. Son âge et ses infirmités, et surtout l'état compliqué des affaires du Caboul, l'amèneront à abdiquer en faveur d'Ackbar.

« Les nouvelles du Sciude vont jusqu'au 16 mai. Sir Charles Napier faisait des préparatifs pour recevoir 17,000 chefs de Belochens. Le meeting devait avoir lieu le 24. On suppose que sir C. N. a des choses importantes à leur proposer. Les troupes du Bengale sont arrivées à Sukkur et y ont pris leurs cantonnemens.

« Deux grands corps d'armée seront réunis en août ou septembre dans le Sutieje. L'un sera commandé par sir C. Napier, l'autre par sir Hugh Gough. Sir Hugh et le général Napier suivront probablement les mouvemens du gouverneur-général, qui doit, dit-on, partir de Calcutta pour les provinces N. O., et arrivera à Meerut en septembre. Les troubles du Punjab hâteront l'arrivée de l'armée de ce côté. On sait que les chefs de Lahore avaient dépensé 17,600 liv. pour corrompre la fidélité des cipayes anglais. Cette conduite odieuse a excité un sentiment de vengeance dans l'armée. Un corps de 80,000 hommes doit être formé, et on croit que lord Ellenborough et Sir Charles Napier, entreprendront la conquête du Punjab.

« Le Gwalior est tranquille. Le gouvernement a fait détruire le château de l'un des chefs, pour avoir refusé d'obéir et de restituer des vols commis au préjudice de quelques marchands.

« Les autres parties de l'Inde sont tranquilles, et on espère que cet état durera pendant toute la saison des pluies.

« Nos nouvelles de Chine vont jusqu'au 26 mars et ne nous apprennent rien de nouveau. »

AMÉRIQUE.

— Les avis de Montevideo, du 1er mai, nous apprennent que les affaires de ce malheureux pays ont subi une nouvelle complication. M. le contre-amiral Lainé s'est, dit-on, séparé complètement de M. Pichon, dont il n'aurait pas voulu soutenir les prétentions qui, suivant lui, auraient compromis encore davantage les intérêts de nos compatriotes établis sur les rives de la Plata.

Après que le contre-amiral eut été informé du licenciement de la légion française, il écrivit le 14 avril au gouvernement montevideo pour le féliciter sur ce résultat de la négociation entamée, et pour l'avertir qu'il regardait les bonnes relations comme rétablies entre la France et Montevideo. Toutefois, le 15, il déclara que ces relations ne pourraient être reprises qu'autant que Montevideo recevrait M. Pichon en qualité de consul général de France. Le même jour, il fut répondu par un refus du gouvernement montevideo, qui interdisait même à Pichon de résider comme simple particulier.

M. Pichon, informé de cette résolution, s'est rendu le 16 auprès de M. Lainé, à bord de l'*Africaine*, et là, en présence des officiers, il s'est livré aux plus vifs reproches et aux plus amères récriminations envers l'amiral, l'accusant de n'avoir pas montré assez d'énergie et d'avoir seulement menacé quand il fallait agir. Quoique fort blessé, l'amiral a dédaigné de répondre. Il a seulement prévenu l'ex-consul qu'il allait adresser un rapport au gouvernement, et qu'il attendrait ses ordres.

Ce rapport est parvenu au ministère. Il lui aura appris que la légion française, nommée, par un décret du gouvernement oriental, « deuxième légion de la garde nationale d'infanterie, » était toujours la même, supportant avec courage toutes les privations.

« Les 3,300 français dénationalisés, dit la correspondance, représentent plus de 12,000 âmes, et nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que sur les 15,000 français qui se trouvent ici il ne s'en trouve pas six qui soient de l'avis de M. Pichon.

« M. Pichon est venu à être le représentant d'un despote sanguinaire, au lieu d'être celui d'une grande nation.

« Dans toutes les sorties partielles qui ont eu lieu, l'avantage nous est toujours resté ; mais, tant que nous manquerons de cavalerie, nous ne pourrions profiter de nos succès. Dans une affaire qui a eu lieu à Las-Tre-Cruces, le commandement ayant été donné en espagnol, et beaucoup de Français ne le comprenant pas, il y a eu pendant un instant, confusion dans nos rangs ; l'ennemi en a profité pour nous tuer 40 hommes et 8 de nos malheureux compatriotes sont restés entre ses mains.

« Le lendemain de cet engagement, un Français, un des négocians les plus honorables de Montevideo, a obtenu du gouvernement oriental et de M. l'amiral Lainé l'autorisation de se rendre au camp ennemi et d'offrir, en échange des 8 Français prisonniers, dix fois autant de prisonniers argentins. Malgré l'empressement de l'amiral à mettre un canot à sa disposition, notre brave compatriote est arrivé trop tard ; il n'a trouvé que huit cadavres horriblement mutilés, les yeux crevés, les oreilles et le nez arrachés. Aussi l'indignation est à son comble, et nous pouvons affirmer que, non-seulement Oribe n'entrera jamais à Montevideo, le siège de la ville dut-il durer autant que celui de Troie, mais nous sommes fermement résolus de tirer vengeance de ces atroces cruautés. »

Comment après de pareils excès, M. Guizot pourrait-il justifier les instructions qu'il a expédiées à ses agens sur les bords de la Plata ?

— Un bâtiment arrivé de Matamoros à la Nouvelle-Orléans a rapporté qu'une proclamation avait été publiée à Matamoros, le 12 juillet, déclarant l'expiration de l'armistice entre le Mexique et le Texas.

MAÎTRE COURTOIS.

CHAPITRE. I.

Je me trouvais un jour dans une étude de notaire, causant d'affaires avec un clerc de mes amis, lorsque, de la croisée je vis une magnifique voiture s'arrêter avec grand bruit devant la porte de la maison. Le cocher contenait avec peine deux chevaux de la plus rare beauté, qui piaffaient et frémissaient sous le mord blanchi d'écume; un valet de pied, vêtu d'une riche et élégante livrée, ouvrait la portière, et je vis sortir de la voiture un jeune homme d'environ vingt-huit ans qui entra bientôt dans l'étude. Il s'avança lestement vers le maître-clerc, qui était mon ami, et, d'un ton qui annonçait plus de rondeur et de vivacité que de distinction :

—Eh bien! mon cher maître, dit-il, où en sommes-nous? notre oie est-elle enfin plumée? Palsambleu! depuis que la bête est morte, elle a eu le temps de se faisander. Bien nous a pris de lui arracher d'avance quelques plumes.

En parlant ainsi, le jeune homme jeta un regard de complaisance sur toute sa personne, assez semblable, il est vrai, à un resplendissant étalage de bijoutier: il était comme enchâssé dans l'or et le diamant.

—Monsieur, répondit le maître-clerc, la liquidation est terminée, et le produit, déduction faite de tous les frais, s'élève à la somme de dix-huit cent quatre-vingt-dix mille francs: en ce non compris les sommes qui vous ont été avancées. Et ce capital, dont une partie a été très avantageusement placée par M. votre oncle, vous assure un revenu d'au moins cent vingt mille francs.

—Bravo! bravo! Ce cher oncle a vraiment bien fait les choses; et je lui pardonne de ne m'avoir jamais donné une épingle de son vivant; je vois bien que je n'ai rien perdu pour attendre... Dix-huit cent quatre-vingt-dix mille francs sans les frais ni les prélèvements, c'est un joli denier. Combien y a-t-il de frais?

—Environ cent mille francs de droit de mutation; vingt-cinq mille francs de faux frais; et vingt-cinq mille francs d'honoraires à divers: en tout, cent cinquante mille francs!

—Peste! voilà encore un joli total!

—Oh! Monsieur, nous vous avons traité en conscience!

—Je suis loin de me plaindre, mon cher maître; ne faut-il pas que tout le monde vive? C'est dommage, seulement, que tout le monde ne puisse pas être notaire: tout le monde vivrait bien. Ah! ça, Messieurs, ce n'est pas tout: je prétends que toute l'étude boive à la mémoire du défunt, et voilà un billet de cinq cents francs que je vous prie d'employer en un repas de corps à cette intention. Au revoir, Messieurs!

Le maître-clerc reconduisit cérémonieusement ce client trop aimable, au milieu des acclamations de toute l'étude, et vint ensuite se rasseoir auprès de moi.

—Qu'est-ce que ce richard? dis-je à mon ami.

—C'est un jeune homme qui, il y a deux ans, n'avait rien, et végétait dans le commerce; aujourd'hui il roule carrosse et fait grand tapage. Il a hérité d'un sien oncle, espèce d'Harpagon qui avait une fortune considérable, et a fini par mourir, sans pouvoir, à son grand regret, emporter le moindre de ses écus. Avec une joie non moins grande, le pauvre diable de neveu a recueilli la succession et il la mène grand train. Tout cela est dans l'ordinaire, et forme seulement une assez réjouissante compensation. Mais ce qu'il y a de vraiment curieux, c'est la vie et la mort de cet oncle millionnaire. J'espère que l'on en pourrait écrire l'histoire, et je t'en ferai juge si tu veux.

—Volontiers; j'écoute.

—Quand j'appelle notre homme une espèce d'Harpagon, je dis mal, car, à le bien prendre, l'avarice n'était pas précisément son fait; il était surtout égoïste et intéressé; c'est ce que le récit fera mieux comprendre. On voyait, il a environ vingt ans, dans le bas de la rue Montmartre, une boutique vaste et sombre, où étaient amoncelés, une foule de meubles de tous genres. L'antique et le moderne y gisaient pêle-mêle; le vieux y rivalisait avec le neuf; et les plus riches ameublements s'y trouvaient à côté des plus modestes et des plus chétifs effets mobiliers. Le maître du lieu exploitait à la fois tous les rangs de la société. Et il ne fut pas trop s'en étonner; car la boutique de maître Courtois offrait d'incomparables occasions de bons marchés; et il y a, même parmi les riches et les seigneurs, une foule de gens ravis de briller à bon compte. Maître Courtois était alors un homme de cinquante à cinquante-deux ans: grand, robuste, alerte, en un mot, vigoureusement organisé. Son regard fixe et pénétrant annonçait un esprit aussi fertile en expédients que hardi à l'exécution. Son langage, tantôt familier et grivois, tantôt saupoudré de haut style, selon le rang de l'interlocuteur, était toujours animé par un sourire malin qui révélait à l'observateur la

véritable pensée du maître. Ce marchand avait bien vingt-cinq mille livres de rente, et pensait se retirer des affaires; mais il ne devait réaliser ce dessein que beaucoup plus tard; car son commerce étant dans son plus beau feu, il ne pouvait se résoudre à en abandonner les profits. Et quand sa femme lui parlait de repos:

—Petite, encore cette année, disait-il en ricanant, et je te gagne la plus jolie maison de campagne qui se puisse voir.

L'année s'écoulait, et les doléances matrimoniales recommençaient: —Que diable! disait-il sur un autre ton, ne me romps pas la tête: j'ai peut-être quarante mille francs devant moi cette année, irai-je en faire cadeau au roi de Prusse? Un peu de patience, et je te promets que l'an prochain, à pareil jour, tu vivras de tes rentes.

Il est à croire que le digne homme fût mort dans sa boutique si le courant des affaires ne lui eût montré une autre perspective de lucre à laquelle il ne pouvait pleinement atteindre que dans les loisirs de la vie de rentier. Il songea dès lors sérieusement à se donner un successeur. Vingt candidats se présentèrent pour un, et maître Courtois démêla facilement, entre tous, celui qui offrait le parti le plus solide et le plus avantageux: Cependant il demeura plusieurs jours encore rêveur et indécis: un rude combat se livrait en son cœur entre deux intérêts opposés. En voici la cause, qui nous amène forcément à quelques détails sur le passé: Avant d'être le chef d'une aussi bonne maison, maître Courtois, fils d'un pauvre ouvrier, avait été simple ouvrier lui-même. Ses habitudes d'ordre et d'économie lui avaient permis d'amasser quelques ressources; il travailla en chambre pour son compte, et bientôt ouvrit boutique. Économe, vigilant, rusé, il ne tarda pas à jouir de quelque aisance et à entrevoir l'aurore d'une belle fortune. Il y avait cinq à six ans qu'il était établi, lorsqu'il se maria avantageusement, et eut, en cinq ou six années, deux filles et un garçon. Ce surcroît de charge ne fit qu'augmenter son ardeur pour le commerce et son amour pour la plus sobre économie. Il faut remarquer d'ailleurs, en passant, que malgré ses prospérités toujours croissantes, maître Courtois n'avait presque rien changé à ses habitudes d'ouvrier: il vivait de rien et ne s'en portait pas plus mal. Bien entendu, toute la maison marchait sur ce pied. Mme. Courtois avait d'abord essayé quelque résistance, mais inutilement: la volonté de fer de son mari n'admettait pas de transaction.

—Ce que je fais, tout le monde le peut faire, disait-il, et tout le monde le fera. N'est-ce pas aussi pour votre bien?

Malgré quelques murmures, ce dernier argument persuadait assez facilement Mme. Courtois. —C'est en effet pour notre bien, se répétait-elle, en voyant les gros bénéfices remplir la caisse et le secrétaire.

Les opérations de maître Courtois consistaient surtout en courses lointaines dans un rayon de quinze à vingt lieues autour de Paris: à l'affût de toutes les ventes publiques, il s'y rendait pour y profiter naturellement de toutes les bonnes occasions qu'un homme de sa trempe savait si bien exploiter. Mais ces absences nuisaient un peu à son commerce de détail, et quoique sa femme fût une vigilante gardienne du magasin, elle ne pouvait courir la ville comme l'eût fait un homme; et la vente en souffrait. Maître Courtois se résolut à prendre un commis: résolution pour lui difficile à réaliser; il en essaya une demi douzaine en quinze jours sans pouvoir s'arrêter à aucun: l'un était voleur, l'autre paresseux; celui-ci trop rusé, celui-là trop naïf; avec tous c'était un véritable enfer. Enfin, un ami du père Courtois, ou plutôt une connaissance, lui adressa un jeune homme de dix-huit ans, auquel, pour sa taille et sa force, on en eût donné vingt-cinq; il venait de Bretagne.

—Ah! ah! c'est vous, mon brave, fit maître Courtois après avoir lu la lettre de recommandation, c'est vous qui voulez être mon commis? On vous dit capable: à la bonne heure! nous verrons bien! Et que demandez-vous?

—De quoi vivre, Monsieur.

—C'est juste! Est-ce tout?

—Et quatre heures le dimanche pour aller aux offices.

—Bah! fit maître Courtois avec un saubresaut, vous allez aux sacrifices?

—Oui, Monsieur.

—Eh! que diable un gaillard comme vous va-t-il faire là-dedans?

—Prier Dieu pour ma mère qui est au pays, et pour moi qui suis loin d'elle.

—C'est différent... c'est différent, répétait maître Courtois, en aspirant une forte prise qui lui devait donner la clé de ce mystère. Eh bien! mon brave, ajouta-t-il, nous pourrions nous arranger. Seulement, au lieu de quatre heures pour aller aux offices, qui se font au beau milieu du jour, vous aurez six heures le soir pour courir les bas-

tringnes, après avoir fermé boutique. Cela doit convenir à un beau garçon comme vous, hein ?

—Non, Monsieur, cela ne me convient pas, répondit résolument le jeune Breton, en reprenant son chapeau posé sur le comptoir, je tiens aux offices, moi.

—Tout de bon ?

—Sans doute, monsieur, répliqua sèchement le jeune homme, étonné et impatienté tout à la fois de ce langage malsonnant à ses oreilles.

—Et si, pour tes offices, tu perds ta place, que diras-tu ?

—Oh ! qu'à cela ne tienne, murmura le Breton en se dirigeant vers la porte ; aussi bien, nous ne nous entendrions guère, à ce que je vois. Bonjour, Monsieur, portez-vous bien.

—Où diable va-t-il ?... Hé ! hé ! monsieur l'obstiné ! revenez donc !... Le voilà dans la rue !

Maître Courtois se leva, courut après le jeune homme, et le ramenant par le bras :—Oh ! oh ! comme nous sommes fier, l'ami ! Et qui diantre vous a prié de sortir ? Voyons, nous arrangeons-nous, oui, ou non ? Tu seras logé, nourri, avec cent écus pour la première année, et tu iras aux offices, es-tu content ?

—C'est tout ce que je demande.

—Tope, là. Comment te nommes-tu ?

—Kerlaou.

Le jeune Breton serra vigoureusement la main qu'on lui tendait, et prit aussitôt possession de son office. Maître Courtois ne se repentait pas de sa condescendance : il avait bien jugé son homme. Le jeune Breton était la probité même, et, avec cela, aussi actif qu'infatigable. Il travaillait toute la semaine comme un bœuf, sans jamais dire : assez ! Le dimanche venu, sans prendre garde aux plaisanteries intéressées de maître Courtois, il allait tout droit à la grand-messe, revenait à la maison, puis retournait aux vêpres ; si la famille Courtois sortait, après dîner, pour la promenade, il l'accompagnait, faisait jouer les enfans, qui ne pouvaient se passer de lui, et, finalement, se couchait sur les dix heures pour être sur pied au lever du jour. Il y avait à peine un an que le jeune homme était dans la maison, que déjà maître Courtois mettait tout en œuvre pour se l'attacher.

—Avec mon Breton, disait-il à sa femme, je veux avoir vingt-cinq mille livres de rente avant dix ans. Ce garçon-là vaut son pesant d'or, je m'y connais.

A continuer.

RENTÉE DES CLASSES.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

La rentrée des ÉLÈVES au COLLÈGE de l'ASSOMPTION aura lieu le 16 septembre.

ET. NORMANDIN, *Plac. Direct.*

COLLÈGE ST. HYACINTHE.

LES CLASSES DE CETTE INSTITUTION recommenceront le 11 SEPTEMBRE ; les Élèves doivent se rendre la veille, à 6 HEURES du soir. Le prix de la pension est de £15, payables d'avance en deux termes ; le premier à la rentrée des Élèves, et le second au 15 février. Tous arriérés doivent être préalablement payés. Il sera libre à tous les pères d'envoyer leurs enfans comme Demi-Pensionnaires ; mais les Élèves de cette Catégorie paieront £5 par an, au lieu de £4 qu'ils payaient ci-devant.

AVIS.

Un maître d'école bien recommandé sachant l'anglais demande une place dans un village. S'adresser à ce bureau pour plus amples informations.

ATTENTION.

LE SOUSSIGNÉ, à la sollicitation de plusieurs amis, se propose d'entreprendre la COLLECTION des comptes de ceux qui voudront bien lui confier, à des conditions raisonnables, (entendant parfaitement cette blanche), soit à la ville ou à la campagne. Il fournira les meilleures recommandations d'honnêteté et de sobriété à ceux qui désireront l'encourager ; il parle parfaitement les langues anglaise et française, ce qui est un avantage pour ceux qui font des affaires avec des personnes qui ne parlent qu'une seule langue. Les propriétaires de journaux, pamphlets, bureaux publics, etc. etc. etc. sont respectueusement priés de faire attention à l'annonce du soussigné, principalement ceux qui sont dans la nécessité de faire collecter, ils y trouveront un avantage sensible.

G. N. GOSSELIN.

N. B.—M. G. se chargera aussi de la distribution de lettres funéraires, pamphlets, circulaires, ainsi que de l'agence des journaux etc. etc. etc. S'adresser, rue Notre-Dame, chez M. C. P. Leprohon, libraire ou au bureau de l'*Aurore*, rue St. Amable, près du marché-neuf.

Montréal, 24 juillet 1844.

A VENDRE.

A OUBUREAU,

CANTIQUE pour la TEMPÉRANCE,

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivans de chaque semaine à St. Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sous-igné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD. } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

NEW-YORK.

"Nous sommes certains que les MM. du

Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ECHANTILLONS

et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sous-igné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes : Draps d'or et d'argent ; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés ; aussi les échantillons de plus de 300 différens genres de Cland, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboures et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

Marchand commissionnaire, No. 82, Beaver Street, New-York.
New-York, 15 juillet 1844.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELLEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de M. J. STARKER et Cie.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7s. 1d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 3s. 6d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Prop.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Prop.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.